

Procès-verbal de la Commission de Surveillance des opérations électorales

Réunion du 24 mai 2024

Présidence : M. LUCION Davy

Membres : MM. LOMBARD François et NICOLE Marc

Excusés : MM. CHANOT Denis et HUTIN Bertrand.

Assiste : M. BELFAKIR Taoufiq

Le Président et les membres de la commission de surveillance des élections sont chargés de veiller au respect des dispositions des statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du comité de direction et de toutes autres élections organisées au sein du district.

La commission doit vérifier si chaque candidature respecte :

- sur la forme, les modalités de déclaration de candidature,
- sur le fond, l'ensemble des conditions d'éligibilité, tant générales que particulières.

Liste des candidatures à l'élection de la délégation du district pour les assemblées générales de la Ligue du Grand Est de Football :

- Daniel FAY (titulaire), Jean-Pol HENRY (suppléant)
- Francis LIGER (titulaire), Marie-Rose KAUFMANN (suppléante)
- Jean-Luc EVRARD (titulaire), Stéphane HUTIN (suppléant)
- Christian LOUIS (titulaire), Sandrine THIRIOT (suppléante)

La commission jugeant en premier et dernier ressort, déclare :

- 1) Que les candidatures sont arrivées au moins 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale électorale comme prévu dans les statuts.**
- 2) Que les candidats présentés répondent tous aux critères d'éligibilité généraux et particuliers prévus dans les statuts du District Meusien de Football.**

En conséquence, les candidatures reçues sont toutes recevables en la forme.

Le président,
M. Davy LUCION